

Délibération n°DEL-16-0711

Opérations foncières - Commune de Toulouse - Aménagement d'un giratoire entre la route de Launaguet et la rue Virginia Woolf : acquisition d'emprises aux conjoints AZEMA

L'an deux mille seize le vendredi vingt-trois septembre à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Bureau s'est réuni à Marengo Boulevard (Salle 902B - 9ème étage) 6 rue Leduc - 31500 Toulouse.

Participants

Afférents au Bureau :	68
Présents :	59
Procurations :	5
Date de convocation :	16 septembre 2016

Présents

Aigrefeuille	Mme Brigitte CALVET
Aucamville	M. Gérard ANDRE
Aussonne	Mme Lysiane MAUREL
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Maurice GRENIER
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES, M. Bernard KELLER
Brax	M. François LEPINEUX
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Colomiers	M. Damien LABORDE, Mme Karine TRAVAL-MICHELET
Cornebarrieu	Mme Dominique BOISSON
Cugnaux	M. Michel AUJOULAT
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Gilles BROQUERE
Flourens	Mme Corinne VIGNON ESTEBAN
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD
Gagnac	M. Michel SIMON
Launaguet	M. Michel ROUGE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERE
Mondonville	M. Edmond DESCLAUX
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Montrabé	M. Jacques SEBI
Pibrac	M. Bruno COSTES
Pin-Balma	M. Jacques DIFFIS
Quint-Fonsegrives	M. Bernard SOLERA
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	Mme Marie-Dominique VEZIAN
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Saint-Orens	Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Jean-Louis MIEGEVILLE
Toulouse	M. Franck BIASOTTO, M. Sacha BRIAND, Mme Marie-Pierre CHAUMETTE, M. François CHOLLET, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Marie DEQUE, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ENSNAULT, M. Pierre LACAZE, M. Jean-Luc LAGLEIZE, M. Djillali LAHIANI,

	Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, M. Romuald PAGNUCCO, M. Daniel ROUGE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD, M. Pierre TRAUTMANN, M. Aviv ZONABEND
Tournefeuille	M. Patrick BEISSEL, M. Claude RAYNAL
Villeneuve-Tolosane	M. Dominique COQUART

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
M. Philippe PLANTADE	Emilione ESNAULT
M. Patrick DELPECH	Robert GRIMAUD
Mme Annette LAIGNEAU	Julie ESCUDIER
M. Jean-Michel LATTES	Pierre TRAUTMANN
Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE	François CHOLLET

Conseillers excusés

Lespinasse	M. Bernard SANCE
Toulouse	Mme Michèle BLEUSE, M. Pierre COHEN, M. Francis GRASS

Délibération n° DEL-16-0711**Opérations foncières - Commune de Toulouse - Aménagement d'un giratoire entre la route de Launaguet et la rue Virginia Woolf : acquisition d'emprises aux consorts AZEMA****Exposé**

Dans le cadre de l'aménagement de la Route de Launaguet, Toulouse Métropole envisage de réaliser un giratoire à l'intersection de cette voie et de la rue Virginia Woolf.

Le projet impacte les parcelles cadastrées section AE n°401, 402, 404, 405, 407 et 408 d'une superficie totale de 104 m², appartenant aux consorts AZEMA.

Cette acquisition s'effectuera pour un prix total de 31 794,49€ agréé par le service du Domaine, et accepté par les propriétaires, incluant :

- une indemnité principale de 11 310€ soit 110€/m² correspondant à l'estimation de France Domaine réalisée en 2011, et légèrement inférieure à l'estimation actualisée,
- une indemnité pour perte de végétaux et déplacement de système d'arrosage intégré d'un montant de 2 867€,
- une indemnité pour reconstitution de clôture d'un montant de 17 617,08€.

Décision

Le Bureau,
Vu la délibération du 14 avril 2016 portant délégation d'attributions au Bureau,
Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Politique Foncière du 06 septembre 2016,
Vu l'avis du Service du Domaine en date du 9 février 2016,
Vu l'accord des propriétaires,
Vu le plan parcellaire joint,
Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,
Décide :

Article 1

D'acquérir les parcelles cadastrées section AE n°401, 402, 404, 405, 407 et 408 appartenant aux consorts AZEMA, d'une superficie totale de 104 m².

Article 2

Que cette acquisition interviendra pour un montant total de 31 794,49€ agréé par le service du Domaine et accepté par les propriétaires, se décomposant comme suit :

- une indemnité principale de 11 310€ soit 110€/m² correspondant à l'estimation de France Domaine réalisée en 2011, et légèrement inférieure à l'estimation actualisée,
- une indemnité pour perte de végétaux et déplacement de système d'arrosage intégré d'un montant de 2 867€,
- une indemnité pour reconstitution de clôture d'un montant de 17 617,08€.

Article 3

D'autoriser Monsieur le Président à signer tous actes et documents en relation avec cette acquisition.

Article 4

Les dépenses liées à cette acquisition seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet, au budget de l'exercice en cours ou des exercices suivants.

Article 5

Il sera rendu compte de la présente délibération au Conseil de la Métropole.

Résultat du vote :

Pour	64
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 28/09/2016
Reçue à la Préfecture le 28/09/2016

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC

Route Launaguet Aménagement giratoire Route de Launaguet / Rue Virginia Woolf



Réalisé le 05/02/2016

